

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 24 juin 2011  
(convocation du 14 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25  
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05  
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30  
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne  
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h  
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques  
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25  
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude  
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**CIVAM des Agrobiologistes de Gironde "Agrobio Gironde" - Réalisation de la  
Fête de l'élevage biologique - Bruges Parc des Jalles - Subvention de  
fonctionnement - Décision - Convention**

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de sa politique Nature et de son agenda 21, la Communauté Urbaine affiche sa volonté de soutenir le développement et la valorisation de l'agriculture périurbaine sur son territoire.

D'autre part, les collectivités expriment de plus en plus fréquemment des besoins de gestion et d'entretien des espaces agricoles et naturels selon des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité : dont l'agriculture biologique fait partie.

La Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite accompagner les acteurs du territoire, notamment ceux du monde associatif, dans leur propre démarche de développement durable. Ainsi, l'Agenda 21 soutient l'agriculture biologique de proximité.

Parmi les axes stratégiques de la politique Nature, figurent le soutien et la valorisation des projets locaux et structurants en confortant certaines actions, notamment associatives, ainsi que la prise en compte de projets créatifs qui sont le lieu de partage des savoirs et savoir-faire.

L'association Agrobio Gironde a pour dénomination statutaire "CIVAM des agrobiologistes de la Gironde". CIVAM signifie Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural.

Il s'agit d'une association loi 1901 créée le 8 mars 1991 à Langon. Elle s'est donnée pour objet d'aider et de participer :

- à l'information, à la vulgarisation et au développement de l'agriculture biologique et rural,
- à la formation des agriculteurs, des agricultrices, des associés d'exploitation et des professions connexes,
- à l'animation rurale

Les adhérents d'Agrobio Gironde, au nombre de 140, sont des agriculteurs dont l'activité fait l'objet d'une certification Agriculture Biologique (AB) ou des agriculteurs en route vers ce mode de production.

Dans le cadre de sa mission d'animation et de développement de l'agriculture biologique en Gironde, et en partenariat avec la municipalité de Bruges, l'association Agrobio Gironde organise, le dimanche 22 mai, la fête de l'élevage biologique sur la ferme Fourcade de Jean-Denis Dubois située au sein de la réserve naturelle nationale des Marais de Bruges et du Parc des Jalles.

Cet événement est une journée de promotion de l'élevage biologique et des circuits courts de commercialisation des produits biologiques, adressée aux consommateurs et agriculteurs. Cette journée conviviale permettra d'informer les consommateurs sur l'accessibilité des produits biologiques en circuits courts de commercialisation. Cet événement permettra aussi aux agriculteurs professionnels d'échanger sur leurs techniques de production en vue de se convertir à l'agriculture biologique ou d'améliorer sa production.

Lors de cette journée aura lieu un marché de producteurs biologiques du département, une présentation de stands associatifs et de diverses animations de partenaires de l'association. Sont aussi organisés un débat sur « Les fondements d'un élevage bio cohérent » et un forum en présences des éleveurs biologiques.

A terme l'association compte pérenniser cette fête annuellement, et constituer un rendez-vous régulier sur le thème de l'élevage biologique. Actuellement, il n'existe pas d'autre événement relatif à l'élevage biologique en gironde.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses et les recettes correspondantes.

Dépenses HT		Recettes HT	
Matières et fournitures	800 €	Ressources propres	1.900 €
Location Barbecue	100 €	Région	2.570 €
Location Toilettes Sèches	300 €	Département	2.745 €
Publicité : impression et expédition	1.500 €	CUB	960 €
Salaires et charges	6.035 €	CNASEA (emplois aidés)	560 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>8.735 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>8.735 €</b>

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :**

**Le conseil de communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°2010/768 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

ENTENDU le rapport de présentation

## CONSIDERANT QUE

L'action menée par l'association Agrobio Gironde est en accord avec la volonté de la Communauté Urbaine de Bordeaux de maintenir des espaces agricoles sur son territoire.

## DECIDE

### Article 1 :

Une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 960 € H.T est attribuée à l'association CIVAM des Agrobiologistes de Gironde.

### Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

### Article 3

La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2011 en section de fonctionnement pour la somme de 960 €, chapitre 67, compte 6745, fonction 8330, CRB UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 JUILLET 2011

PUBLIÉ LE : 6 JUILLET 2011

Mmeme BRIGITTE TERRAZA